

***Canotier, myrtille* et « Français standard en usage au Québec » Un débat loin d'être clos**

Annette Paquot

Numéro 136, hiver 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/55525ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

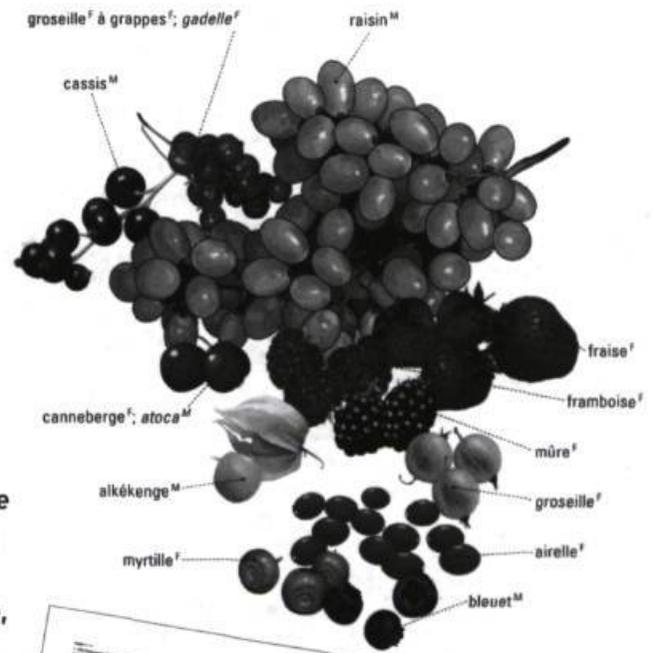
Paquot, A. (2005). *Canotier, myrtille* et « Français standard en usage au Québec » : un débat loin d'être clos. *Québec français*, (136), 55–56.

Canotier, myrtille et « français standard en usage au Québec »

Un débat loin d'être clos

>>> ANNETTE PAQUOT*

Dans le numéro 134 de *Québec français* a paru un article d'Hélène Cajolet-Laganière consacré au dictionnaire du « français standard en usage au Québec » qu'elle prépare avec certains autres universitaires¹. Cet article, qui remet à l'ordre du jour le vieux débat sur la norme québécoise du français, laisse songeur. En effet, il réussit le tour de force d'être à la fois obscur, contradictoire dans ses positions théoriques et contestable dans ses rares aspects descriptifs. Les lignes qui suivent résument quelques-unes des critiques qu'on peut lui adresser et, au passage, s'interrogent sur les problèmes que pose ce « français standard en usage au Québec ».



Le modèle théorique sous-jacent au texte de Cajolet-Laganière présente un étonnant manque de cohérence en ce qui concerne l'architecture globale du français, en particulier la définition des sous-ensembles qui le constituent et les relations qui unissent ces sous-ensembles.

L'auteur écrit que « [l]es Québécois en tant que francophones à part entière ont comme langue maternelle le français et non une partie seulement de cette langue ». Plus loin, elle écrit que le dictionnaire qu'elle prépare « servira de pont entre nos usages linguistiques [...] et les usages des autres francophones », phrase dans laquelle le mot *nos* réfère à nous, les Québécois. Si les Québécois ont comme langue maternelle tout le français, c'est-à-dire la même langue que les autres francophones, pourquoi est-il nécessaire de consacrer un dictionnaire entier (et des millions de dollars) à l'établissement d'un pont entre leurs usages et ceux des autres francophones afin de leur permettre de « communiquer à égalité » avec ces derniers ? Pourquoi, dans cette hypothèse, distinguer entre fran-

çais québécois (FQ) et français européen (FE), comme l'auteur le fait dans les articles qu'elle propose à titre d'illustration de son projet lexicographique ?

Par ailleurs, les sous-ensembles constituant le français sont présentés d'étrange façon : il y aurait une « variante québécoise », qui s'oppose tantôt à une « variante française » tantôt – on vient de le voir – à un « français européen ». Ce dernier n'est pas défini. Est-ce une nouvelle variété de français ? Mais, alors, si l'unité de base est à la dimension des continents, si les français de France, de Suisse, de Belgique forment une seule variété, le français européen, pourquoi son pendant n'est-il pas le français américain (et non celui du Québec) ? Cela me semblerait plus logique. Quant au nom « français » lui-même, il apparaît tantôt entre guillemets, tantôt non.

La nature de la relation qui unit les sous-ensembles mentionnés par Cajolet-Laganière gagnerait aussi à être précisée. Elle parle de « complémentarité des différents usages du français », ce qui signifie que chacun des usages du français est complémentaire des autres. Si, comme elle

le dit dans le passage cité ci-dessus, les Québécois ont comme langue maternelle tout le français, le français québécois inclut le français standard et tous les usages locaux ou régionaux de cette langue. Comment, dans ce cas, le français standard et les usages locaux ou régionaux pourraient-ils être complémentaires au français québécois ?

Enfin, la position de l'auteur au sujet de la norme ou français standard n'est pas claire non plus. Comme on le sait, il existe diverses sortes de normes linguistiques. Celle dont il est question ici est l'ensemble des usages grammaticaux, de prononciation et de vocabulaire qui servent de modèle. C'est le modèle idéal que l'on enseigne, que l'on essaie de respecter et par référence auquel on porte des jugements de valeur. On a proposé, dans certains cercles, l'expression « français de référence » comme synonyme de « français standard ». Or, Cajolet-Laganière, se conformant à cet usage terminologique, parle de « l'imbrication de sens du français de référence (notés FE lorsqu'ils caractérisent l'usage européen) et québécois (notés FQ lorsqu'ils caractérisent l'usage québécois) ». Si le français de référence (autrement dit le français standard) est le français européen et, si, comme semble l'indiquer cette formulation, il s'oppose au français québécois, comment peut-on parler de « français standard en usage au Québec » ? À moins que je ne donne pas cette à cette expression le sens qui convient... Car, il faut le dire, elle n'est pas vraiment claire et pourrait désigner deux choses (au moins) : 1) l'usage fait au Québec du français standard (international) et 2) ce que certains appellent le « français québécois standard », qui serait différent du français standard reconnu dans l'ensemble de la francophonie.

Les exemples de description lexicographique de Cajolet-Laganière et les commentaires qui les accompagnent sont parfois un peu déconcertants. Ainsi l'article *canotier* présente en premier lieu le sens historique « personne (coureur des bois, voyageur, etc.) qui se déplaçait en canot pour le compte d'un marchand » et ensuite les autres sens de ce mot, dont, en second lieu, « chapeau de paille peu élevé »... avec une référence à Maurice Chevalier. Le commentaire mentionne chacun des sens et ajoute : « la deuxième partie renvoie à un sens dont la filiation avec «le premier sens» s'est perdue (ce type de chapeau était porté autrefois par les canotiers!)... » Je ne suis pas spécialiste de l'histoire du Canada, mais, même convaincue du « maillage [sic] entre les cultures », je n'imagine guère les coureurs des bois coiffés du couvre-chef de Maurice Chevalier !

Autre exemple, plus sérieux : il est dit à propos de l'article *bleuet* du dictionnaire – article emblématique, s'il en est ! – que le mot est marqué FQ, alors que seuls certains de ses sens le sont. De plus, le *bleuet*, « baie comestible... », n'a pas le même nom latin (*Vaccinium angustifolium* ou *pensylvanicum*, *Vaccinium angustifolium* var. *nigrum*, *Vaccinium corymbosum*, *Vaccinium myrtilloides* ou *canadense*, selon le cas) que la myrtille (*Vaccinium myrtillus*). Il ne faut donc pas, dans un dictionnaire comportant un aspect encyclopédique, présenter ces deux mots comme des synonymes ainsi que le fait cet article. Pourquoi, enfin, donner les noms latins dans l'article

« airelle » et pas dans l'article « bleuet » ? Parce que airelle serait un terme « de nature spécialisée » ? Mais en quoi les expressions « confiture d'airelles » et « sauce aux airelles » relèvent-elles du vocabulaire spécialisé de la botanique ?

L'absence de rigueur qui semble caractériser les principes sous-tendant le projet présenté par Cajolet-Laganière explique sans doute le caractère contourné et obscur de la forme de son texte. Relevons, par exemple, que le « français standard en usage au Québec » est dit être « en partage [sic] avec le français standard de France ». Que veut dire, dans ce contexte, l'expression « en partage » ? Après l'analyse destructrice que Diane Lamonde vient de faire de la prose de ma collègue², je n'aurai pas la cruauté de relever ici toutes les fautes et maladroites qui pullulent dans ces quelques pages et me contenterai d'espérer que le modèle de langue que proposera le futur dictionnaire du français en sont exempts.

On le voit, cet article, à la fois programmatique et un brin publicitaire, ne peut manquer de susciter des questions au sujet du projet de dictionnaire qui y est décrit. On veut croire que ses auteurs sauront rectifier le tir et que les importants moyens matériels et humains dont ils disposent leur permettront de produire un ouvrage plus fiable et plus rigoureux que ce que laisse présager ce texte.

* Professeure au Département de langues, linguistique et traduction, Université Laval, Québec.

Notes

- 1 « Le dictionnaire, un outil d'apprentissage du lexique en lien avec la culture », *Québec français*, no 134 (été 2004), p. 71 ss.
- 2 Diane Lamonde, *Anatomie d'un joual de parade*, Montréal, Les Éditions Varia, 2004.

Illustration

Nouveau Dictionnaire Visuel junior, édition 2004, Québec Amérique Jeunesse.